FORMASUITE

PROGRAMME DE LA FORMATION

Cadrage et Programmation Budgétaire – Gestion Budgétaire AE/CP (Autorisations d'Engagement / Crédits de Paiement)

Le 31/10/2026

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Acquérir une compréhension solide des principes de la gestion budgétaire AE/CP.
- Maîtriser les techniques de cadrage, de programmation et de suivi budgétaire.
- Savoir utiliser les outils informatiques dédiés à la gestion budgétaire.
- Être capable d'analyser et d'ajuster la programmation budgétaire en fonction des évolutions et des contraintes.

CONTENU

AVANT LA FORMATION

- Entretien téléphonique avec le formateur afin de personnaliser votre formation.
- Le programme de formation ci-dessous pourra donc être modifié gratuitement en fonction de vos attentes.

Jour 1 : Principes et Cadrage de la Gestion Budgétaire AE/CP

Matin : Compréhension des Fondamentaux

- Introduction à la gestion budgétaire publique
 - Présentation des concepts d'AE (Autorisations d'Engagement) et de CP (Crédits de Paiement)
 - Distinction entre AE et CP et leur importance dans la programmation budgétaire
- Cadre légal et réglementaire
 - Revue des textes législatifs et réglementaires encadrant la gestion AE/CP
 - Compréhension des obligations et des responsabilités des gestionnaires budgétaires

Après-midi : Techniques de Cadrage Budgétaire

- Construction du cadre budgétaire pluriannuel
 - Approche par les coûts complets et par activité
 - Techniques de prévision et de programmation des AE/CP
- Analyse des écarts et ajustements
 - Suivi des engagements et des paiements
 - Méthodes de régulation budgétaire en cours d'exercice

Jour 2 : Programmation et Gestion Opérationnelle

Matin : Outils de Programmation et de Suivi

- Utilisation des outils informatiques dans la programmation AE/CP
 - Systèmes d'information financière, ERP spécifiques à la gestion publique
 - Tableaux de bord pour le suivi des AE/CP

CONTACTEZ NOUS

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité : 76820087382

- Techniques d'ajustement et de modification budgétaire
 - Virements, reports, annulations et ouvertures de crédits

Après-midi : Mise en Pratique et Étude de Cas

- Ateliers pratiques sur des cas concrets
 - Simulation de cadrage budgétaire pour un projet spécifique
 - Exercices d'ajustement des AE/CP en fonction de scénarios variés
- Retour d'expérience et partage des meilleures pratiques
 - Analyse de cas réels de gestion budgétaire AE/CP
 - Discussion sur les défis rencontrés et les solutions apportées

FIN DE LA FORMATION

- Débrief de la formation avec le formateur pour consolider vos connaissances.

PREREQUIS

Aucun

PUBLIC VISE

Tout public

- Formation individuelle ou collective (garantie à partir du premier inscrit)
- Formation assurée au sein de vos locaux ou dans une salle de formation dans la ville de votre choix
- Dates de votre choix sans surcoût
- Entretien téléphonique préalable avec notre formateur afin de personnaliser votre formation
- Inscription à réaliser 15 jours avant le démarrage de la formation
- Horaires : de 9h à 12h00 et de 13h00 à 17h
- Nombre de participants : de 1 à 20 participants (au delà nous consulter)
- **Formation accessible à toutes personnes porteuses de handicap. Locaux adaptés.**

DUREE

14 heures

PEDAGOGIE

Montée en compétence assurée par l'association d'un contenu théorique et pratique. Etude de cas concrets en rapport avec votre quotidien professionnel.

Suivi de l'exécution :

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

Appréciation des résultats :

- Recueil individuel des attentes du stagiaire
- Questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et en fin de formation
- Évaluation continue durant la session
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

Moyens et supports pédagogiques :

- Evaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Cas pratiques
- Questionnaire et exercices
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Retours d'expériences
- Séquences pédagogiques regroupées en différents modules,
- Remise d'un support pédagogique
- Echanges interactifs
- Intervention d'un formateur expert dans son domaine

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Grille d'évaluation (test de positionnement)
- Entretien téléphonique avec le formateur avant la formation
- Travaux pratiques
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Echange avec le formateur par visioconférence (webinar), téléphone et mail
- Exercices corrigés, études de cas réels, mise en application concrète et utile
- Évaluation pour valider vos acquis en fin de formation

Profil du formateur :

- Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation.
- Le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.
- Formateur référent : M.Lacave Téléphone : 05 31 60 07 07

Une attestation de formation sera délivrée au stagiaire.